

Nouveaux Cahiers du socialisme

Nouveaux
Cahiers du
socialisme

Le mouvement pour 15 dollars l'heure : où en sommes-nous ?

Mylène Fauvel

Number 22, Fall 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/91545ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (print)

1918-4670 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fauvel, M. (2019). Le mouvement pour 15 dollars l'heure : où en sommes-nous ? *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (22), 179-185.

Tous droits réservés © Collectif d'analyse politique, 2019

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le mouvement pour 15 dollars l'heure : où en sommes-nous ?

Mylène Fauvel

Doctorante en sociologie à l'Université de Montréal

Dans la foulée des mouvements américains et ontariens pour un salaire minimum à 15 dollars l'heure, un mouvement québécois s'est mis en place afin de revendiquer à son tour une augmentation substantielle du salaire minimum. En faisant le portait du mouvement pour le 15 dollars au Québec, un premier constat s'impose : le mouvement québécois pour l'augmentation du salaire minimum n'est pas unifié. Contrairement à l'Ontario et à la campagne *15 and Fairness*, nous ne sommes pas devant une seule et unique coalition regroupant l'ensemble des organisations souhaitant se mobiliser pour le 15 dollars. Les différents acteurs organisent tout de même des actions communes.

Retour sur l'émergence du mouvement pour 15 dollars l'heure

Au Québec, le mouvement pour le 15 dollars s'est développé en différentes étapes, influencées notamment par les campagnes étatsuniennes et ontariennes. Ce sont d'ailleurs les organisations ayant des liens étroits avec des groupes ayant amorcé ou participé activement aux mobilisations dans ces régions qui ont été les premières à revendiquer un salaire minimum à 15 dollars au Québec à l'automne 2015, et ce, de manière presque simultanée.

En octobre 2015, le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants de Montréal (CTI) a lancé une campagne ayant pour titre *15 et justice* faisant référence au slogan ontarien *Fifteen and Fairness*; le CTI entretenait alors déjà des liens étroits avec le Workers' Action Centre à Toronto, leader de la campagne de cette province. Au même moment, la coalition *15 plus* démarrait. Cette coalition était menée principalement par

Alternative socialiste dont les membres étaient quant à eux inspirés par les mobilisations ayant lieu à Seattle. L'une des principales actions de *15 plus* a porté autour de la grève au Vieux-Port de Montréal à l'été 2016 ; le Syndicat des employés-ées du Vieux-Port étant initialement l'un des membres centraux de cette coalition.

Un peu plus de six mois plus tard, en avril 2016, un noyau composé d'une dizaine de groupes a organisé conjointement une manifestation à Montréal. Il fut alors proposé de clarifier la structure de la coalition *15 et justice* qui, à la suite de ses pourparlers et tractations, deviendra la *Coalition 15 maintenant*, le nom ayant entre autres été choisi afin de se distancer du discours de certaines grandes centrales syndicales – comme la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) – qui proposait alors d'augmenter le salaire minimum à 15 dollars *d'ici 2022*¹.

Alors que plusieurs alliés se joignaient officiellement ou officieusement à la *Coalition 15 maintenant*, d'autres coalitions et campagnes ont également pris place dont la campagne *Minimum 15* de la FTQ qui fût lancée le 1^{er} mai 2016 et la *Campagne 5-10-15* initialement lancée conjointement par le Front de défense des non-syndiqué-es, le Collectif pour un Québec sans pauvreté, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) auxquels se sont rapidement joint le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et le Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). La *Campagne 5-10-15* revendiquera alors non seulement le salaire minimum à 15 dollars, mais également – en lien avec la réforme des normes du travail en préparation – 10 journées de congé payé pour cause de maladie ou de responsabilités familiales ainsi que la mise en place de dispositions permettant aux travailleurs et travailleuses de connaître leur horaire de travail au moins cinq jours à l'avance.

La tenue du Forum social mondial (FSM) à Montréal en août 2016 est considérée par plusieurs comme un moment crucial pour les campagnes et coalitions revendiquant le 15 dollars. Galvanisée par cet événement et s'inspirant de son mode de fonctionnement horizontal, la *Coalition 15 maintenant* optera pour une structure plus flexible en vue de la préparation d'une manifestation qui aurait lieu le 15 octobre 2016.

C'est donc dans ce contexte, un mois avant la tenue de cette manifestation, que la quasi-totalité des groupes affiliés et impliqués dans les campagnes pour le 15 dollars s'est réunie officiellement pour la première fois à l'invitation de la *Coalition 15 maintenant*. Aucune structure unitaire n'émergera de cette initiative et la *Coalition 15 maintenant* choisira alors de conserver une structure flexible « sans *membership* défini » permettant ainsi à tous les groupes qui le souhaitaient de se joindre ponctuellement ou de manière plus constante aux réunions.

1 Nous devons préciser que depuis, la FTQ est revenue sur sa position et revendique désormais un salaire minimum à 15 dollars *le plus rapidement possible*.

La structure de la *Coalition 15 maintenant* ne sera clarifiée qu'un an plus tard dans le cadre des discussions pour la préparation de la manifestation du 15 octobre 2017. De ces discussions est née la structure dite *Les campagnes unies pour le 15* qui se voulait alors une structure regroupant les différentes campagnes et coalitions. Cette structure fut toutefois encore une fois remise en question dans le cadre d'une journée de réflexion sur le 15 dollars qui s'est tenue en février 2018. Des acteurs centraux du mouvement pour le 15 dollars au Québec, dont la *Campagne 5-10-15*, ont alors demandé à ce que cette structure et sa fonction soient précisées et ont, du même coup, remis en question l'idée de voir naître une « coalition des coalitions », ce qui aurait eu le potentiel de mettre en place un mouvement unifié.

À la même époque des comités de quartier ont vu le jour : le comité de quartier de Parc-Extension, celui de Côte-des-Neiges et celui du Sud-Ouest. L'intention première de ces trois comités était d'être des espaces citoyens et de permettre de mobiliser les travailleurs et travailleuses précaires de ces quartiers, sa population générale et les organismes locaux. Par la suite sont nés le comité de Centre-Sud-Villieray-St-Michel-Ahunstic, celui de Centre-Sud-Hochelaga-Maisonneuve et un comité sur le campus de l'Université de Montréal.

Des groupes politiques se sont aussi joints aux coalitions pour le 15 dollars, dont Québec solidaire qui a mobilisé largement ses membres et participé activement aux réunions de différentes coalitions. Québec solidaire a également lancé sa propre campagne intitulée *On le mérite* et fait du 15 dollars un enjeu dans le cadre des élections provinciales.

Deux grands constats : la non-unification du mouvement et la nécessaire mobilisation des travailleurs et travailleuses précaires

En février 2018, à l'initiative de *Les campagnes unies pour le 15*, près d'une trentaine d'organisations se sont réunies afin de faire le bilan des mobilisations pour le 15 dollars au Québec et de penser l'avenir de ce mouvement. Deux questions ont alors guidé les réflexions : 1) comment mobiliser davantage d'organisations et leurs membres et 2) comment rejoindre et mobiliser les personnes non organisées, notamment celles qui sont payées moins de 15 dollars l'heure. Cette réflexion collective semblait nécessaire afin de revitaliser le mouvement, les dernières actions organisées laissant présager une démobilisation. Pour plusieurs, le moment était venu de mobiliser plus largement afin de créer un meilleur rapport de force face à l'État.

Cette démarche a permis de faire ressortir que le premier défi auquel faisait face le mouvement du 15 dollars à l'hiver 2018 était de coordonner les différentes campagnes et coalitions. Malgré certaines initiatives et malgré le travail effectué par *Les campagnes unies pour le 15*, encore aujourd'hui, il n'y a aucune coalition ou campagne unifiée. Certaines actions sont toutefois organisées conjointement.

Néanmoins, la proposition de rallier un plus grand nombre d'organisations autour des revendications pour le salaire minimum a de son côté porté fruit. En décembre 2018, une déclaration commune a été lancée regroupant près de 150 groupes et organisations. Cette déclaration, à laquelle ont participé toutes les coalitions et campagnes sur le 15 dollars, a également permis d'articuler les enjeux autour du salaire minimum à ceux du logement, de la rémunération des stages, aux luttes antiracistes et aux demandes de rehaussement du financement des organismes communautaires. Soulignons que cette déclaration a permis de mobiliser entre autres des comités de logement, des centres de femmes, des associations étudiantes ainsi que des organismes communautaires intervenant en santé et services sociaux, en éducation populaire ou encore en immigration. Cette action laisse entrevoir un possible renouveau pour le mouvement du 15 dollars.

Un second défi est certainement l'implication des travailleuses et travailleurs gagnant actuellement moins de 15 dollars l'heure. Contrairement aux mouvements aux États-Unis et en Ontario, le mouvement pour le 15 dollars ne repose pas principalement sur la mobilisation et l'implication directe des travailleuses et travailleurs précaires, ce qui pose des enjeux en matière de représentativité et limite le rapport de force du mouvement. C'est pour remédier à cette situation que certaines pistes d'action ont été avancées lors d'une journée de réflexion collective. Parmi ces pistes d'action, nommons la possibilité de miser sur les stratégies de « *outreach* », par exemple en ciblant des entreprises ou des endroits où les travailleurs et travailleuses sont réunis, ou encore la possibilité de mettre en place des espaces pour écouter les besoins des travailleurs et travailleuses précaires. Force est de constater que peu de ces pistes ont effectivement été mises en application et qu'encore aujourd'hui, peu de travailleurs et travailleuses précaires se sont joints activement aux différentes coalitions et campagnes. Au contraire, nous pouvons même constater que plusieurs militants et militantes, se trouvant dans des situations d'emploi précaire, se sont démobilisés au cours de la dernière année.

Ultimement, même si plusieurs explications peuvent nous aider à comprendre la faible présence de travailleurs et travailleuses précaires dans le cadre des mobilisations autour du 15 dollars – la peur de représailles ou de la perte d'emploi, la précarité des situations financières et personnelles, voire des statuts migratoires, etc. –, il semble nécessaire de réfléchir aussi aux conséquences possibles des modes d'organisation du mouvement sur leur participation. Par exemple, est-il possible que le travail en coalition et le travail sous mode de réunions aient pu rebuter certaines personnes ? Penser la mobilisation des travailleurs et travailleuses gagnant actuellement moins de 15 dollars l'heure semble être l'une des pistes privilégiées par certaines organisations afin de revitaliser le mouvement pour le 15 dollars.

Les pistes de réflexion : le 15 dollars et la suite des luttes autour du travail précaire

À travers ce bref portrait des campagnes et coalitions pour le 15 dollars, nous pouvons constater que le mouvement pour le 15 dollars au Québec est bien actif. Actuellement, près de 150 organisations se sont publiquement jointes à la déclaration commune et plusieurs ateliers thématiques sont en préparation. De plus, la diversité des acteurs activement impliqués et l'hétérogénéité dans les coalitions ont permis de regrouper autour d'une même lutte sociale des organismes communautaires, des organisations syndicales, des organisations de défenses des droits des travailleurs et travailleuses et des partis politiques. D'autre part, la présence de groupes citoyens, plus ou moins institutionnalisés, comme les comités de quartier, permet d'expérimenter de nouvelles manières de mobiliser des citoyens et citoyennes et des travailleurs et travailleuses précaires. Cela permet donc d'intégrer, dans une certaine mesure, des réflexions sur les relations qu'entretiennent les coalitions avec les personnes représentées.

Toutefois, ce mouvement semble également être à la croisée des chemins. Mobiliser des militants et militantes sur une si longue période, soit depuis 2015, constitue un défi en soi. Entre-temps, le contexte politique a sensiblement changé et plusieurs personnes impliquées dans les coalitions considèrent qu'il est nécessaire de repenser les pratiques et stratégies du mouvement afin d'éviter une démobilitation généralisée. La suite du mouvement reste à écrire, mais il semble évident que la revendication pour le 15 dollars a toujours le potentiel de coaliser de nombreuses organisations et fait toujours écho aux revendications et besoins de nombreux travailleurs et travailleuses du Québec.

2 Institut de la statistique du Québec (ISQ), *Les travailleurs rémunérés à moins de 15 \$ l'heure au Québec et au Canada*, n° 8, 2017.

3 *Ibid.*

4 Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, *Pourquoi un salaire minimum à 1 \$ l'heure*, 2018.

Qui sont les travailleurs et travailleuses gagnant moins de 15 dollars au Québec ?

- Au Québec, 1 personne sur 5 gagne moins de 15 dollars l'heure, soit 830 000 personnes, ce qui représente 23 % de tous les emplois salariés².
- Contrairement à ce que plusieurs pensent, près de 50 % de ces personnes sont âgées de plus de 30 ans³ et 67 % ne sont pas aux études⁴.
- Dans 57 % des cas, les emplois sont à temps plein et plus de 50 % de ces emplois se concentrent dans les secteurs du commerce au détail, de l'hébergement et de la restauration⁵.
- Une grande partie de ces travailleurs et travailleuses ont des horaires atypiques et l'accès aux avantages sociaux constitue un défi.
- L'organisation collective de ces travailleurs et travailleuses est complexifiée par le fait que 85 % de ces emplois sont non syndiqués.
- Deux groupes sociaux sont surreprésentés dans les emplois à moins de 15 dollars l'heure : les femmes, qui représentent 58 % des personnes qui seraient touchées par une hausse du salaire minimum à 15 dollars l'heure⁶ et les personnes immigrantes ou racisées qui constituent une grande proportion des travailleurs et travailleuses pauvres⁷.

Déclaration commune pour le salaire minimum à 15 \$ l'heure

2 décembre 2018⁸

Depuis 2012, la hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure est devenue un enjeu majeur à travers l'Amérique du Nord. Au Canada, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont déjà annoncé une hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure. Au Québec, malgré un fort mouvement porté par les organisations syndicales, communautaires, étudiantes et politiques, le salaire minimum n'est que de 12 \$ l'heure depuis le 1^{er} mai 2018. Pourtant, des recherches comme celles de l'IRIS confirment qu'un salaire de 15 \$/h est le minimum pour sortir de la pauvreté et permettre à une personne de vivre une vie décente au Québec. Les conditions de travail des travailleurs et des travailleuses les plus précaires doivent être améliorées dans leur ensemble. L'augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure est un premier pas essentiel pour avancer sur cette voie.

5 *Ibid.*

6 ISQ, *op. cit.*

7 Xavier Leloup, Florence Desroches et Damaris Rose, *Travailleurs pauvres dans la RMR de Montréal*, Institut national de la recherche scientifique - Urbanisation, Culture et Société, 2016.

8 <www.declarationcommune.info/>.

Considérant cette situation, nous revendiquons le salaire minimum à 15 \$ l'heure et appuyons les principes suivants :

- Étant donné que pour la très grande majorité de la population, le salaire est la première source de revenus et que 21 % de la population salariée au Québec est payée à un salaire inférieur à 15 \$/h, nous considérons la hausse du salaire minimum à 15 dollars comme étant une voie incontournable afin de lutter contre la pauvreté.
- Le salaire minimum, bien qu'il soit indispensable, n'est pas le seul et unique moyen de lutter contre la pauvreté. C'est pourquoi nous n'accepterons pas que cette hausse soit faite au détriment des services publics et des programmes sociaux.
- Dans notre société québécoise, les organismes communautaires assument un rôle significatif, fournissant des services variés et comblant des lacunes des institutions gouvernementales. Afin qu'ils puissent poursuivre leurs mandats sociaux et offrir à leurs employé-e-s un salaire décent au-dessus de 15 dollars l'heure, nous croyons que la hausse du financement pour ces organismes est requise, et ce, dans le plein respect de leur autonomie.
- La précarité et la pauvreté sont une réalité pour plusieurs. Toutefois, certaines portions de la population sont particulièrement touchées par les bas salaires, telles que les femmes, les personnes racisées, les personnes issues de l'immigration récente, les personnes migrantes temporaires, les personnes handicapées et les personnes autochtones. Face à ce constat, la hausse du salaire minimum contribuerait à améliorer les conditions de vie de ces personnes. C'est pourquoi, d'une même voix, nous revendiquons un salaire minimum décent et dénonçons tous types de marginalisation et d'exclusion sociale.

En signant cette déclaration, les différentes organisations appuient officiellement la revendication d'un salaire minimum à 15 dollars l'heure.